



Communiqué

Pour diffusion immédiate

LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC L'ANNÉE 2009

UNE MUTUELLE EN ÉQUILIBRE

Drummondville, le 7 mai 2010 – La Mutuelle des municipalités du Québec avait une fois de plus d'excellentes nouvelles à communiquer à ses membres-sociétaires lors de sa 8^e Assemblée générale annuelle. En effet, la MMQ a à nouveau enregistré de solides résultats, démontrant ainsi sa capacité à maintenir son équilibre financier même dans un paysage économique plus tumultueux.

Croissance de 6,3 %

« La MMQ a poursuivi sa croissance en 2009. Au 31 décembre, ses primes souscrites s'établissaient à 27,7 M\$, en hausse de 6,3 % par rapport à l'exercice précédent, et son bénéfice, à 4,5 M\$ avant ristournes. Son taux de sinistres s'est établi à 51,9 %, un résultat très favorable dans l'industrie de l'assurance de dommages » annonçait aujourd'hui à Drummondville son président du conseil et chef de la direction, Monsieur Gérard Marinovich.

3,5 M\$ versés en ristournes

À la faveur des surplus générés par ses pratiques de gestion prudentes et par les efforts de prévention de ses membres-sociétaires, la MMQ a pu dégager de l'exercice 2009 une ristourne de 3,5 M\$, comparativement à 3 M\$ l'année dernière. Les parts individuelles versées aux membres-sociétaires admissibles sont établies notamment en fonction de la qualité de leur dossier d'assurance. Elles contribuent à réduire leurs coûts d'assurance, déjà avantageux en raison de leur stabilité.

Une mutuelle conviviale et accueillante

« À l'équilibre de nos résultats financiers se jumelle le constat que nous sommes de plus en plus en maîtrise de ce que nous accomplissons. Nos façons de faire conviviales et transparentes font sans doute partie des raisons pour lesquelles jusqu'à maintenant tous nos membres-sociétaires ayant complété leur engagement initial de cinq ans ont choisi de renouveler leur adhésion à la MMQ. Non seulement notre effectif se maintient-il, mais il continue de croître à un rythme régulier même si nous avons atteint depuis longtemps la masse critique nécessaire pour assurer notre viabilité ».



« Je me réjouis évidemment de ce succès. J'en conclus que la MMQ remplit ses promesses, mais plus important encore, j'y vois le signe d'une affection particulière du monde municipal envers un outil de prise en charge dont il s'est lui-même doté et auquel il attache, à juste titre, une très grande valeur » poursuivait M. Marinovich.

La prévention, la clé de la maîtrise

« L'un des engagements auxquels la MMQ ne peut se dérober, c'est celui de soutenir ses membres-sociétaires dans leurs efforts visant à contrer le plus grand nombre de sinistres possible. Nous continuerons de nous y employer sans relâche, car c'est là que nos succès prennent source.

Il est de notre devoir d'aider, de guider et d'accompagner. Toujours nous nous efforcerons de le faire dans un esprit qui incite nos membres-sociétaires à l'action. Car pour que notre réussite se prolonge, il doit régner un enthousiasme réciproque. À mes yeux, cette condition est essentielle pour que la MMQ conserve son précieux équilibre et demeure en maîtrise des leviers qui confèrent au milieu municipal autonomie en matière d'assurance » concluait son président du conseil et chef de la direction.

Rappelons que *La Mutuelle des municipalités du Québec*, qui comptait 947 membres à la fin de l'exercice 2008, a été créée en novembre 2003 en vertu du Code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes. Elle est la propriété des municipalités locales, des municipalités régionales de comté (MRC) et régies intermunicipales qui en sont membres-sociétaires. Elle est née de leur volonté de se garantir une offre d'assurance à long terme, de réduire les risques liés à leurs activités et de stabiliser leurs primes d'assurance.

- 30 -

Source : Louise Desjardins
Directrice, service de la Communication et du marketing
Groupe Ultima – Représentant autorisé
LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Tél. : 1 800 547-6873, poste 234
Site internet : www.mutuellemmq.com